

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 28 JUILLET 1893

C. A. CHÉNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

## FEUILLETON

No. 27

## LE MEDECIN DES FOLLES.

PREMIÈRE PARTIE.

L'HOTEL DU GRAND CERF

XXXVI

(Suite.)

Où dînez-vous aujourd'hui ? — demanda Rittner à Jancelyn. — Voulez-vous partager mon frugal ordinaire ?

— Cela m'est impossible, quoique je sache à quoi m'en tenir sur la frugalité de votre table... — Vous êtes un gourmet distingué s'il en fut ! Mais j'ai rendez-vous avec Fabrice, à sept heures, chez Brébant. — Je vous y rejoindrai. — Fabrice nous racontera comment est mort le condamné de Melun. — Ce sera plein d'intérêt.

— A ce soir alors...

— A ce soir...

Les deux hommes échangèrent une poignée de main.

— René sortit du pavillon, traversa le parc, le chemin de ronde, et monta dans un coupé de régie qui l'attendait rue Raffet, à la porte de la maison.

— Où allons-nous, bourgeois ? — demanda le cocher.

— Boulevard des Italiens, et du train... — trois francs de pourboire.

Le cocher fouetta son cheval qui partit au grand trot.

••

Retournons à Saint-Mandé.

En voyant à l'improviste Georges Vernier dans l'encadrement de la fenêtre qui donnait sur le jardin du pensionnat, Edmée avait senti son cœur s'arrêter, puis, sans transition, battre à coups rapides, et sa rougeur soudaine était venue déceler son trouble.

La jeune fille aimait comme on aime à seize ans, d'une façon irréflective et par besoin d'aimer...

Elle avait donné son âme à cet homme qu'elle entrevoyait de loin en loin à une fenêtre, sans lui avoir jamais parlé, sans même savoir son nom.

Cet absurde petit roman, bien simple, mais bien dangereux si Georges n'eût pas été le plus loyal des amoureux, était très naturel au fond et presque inévitable dans la situation d'Edmée, qui n'avait pas eu de mère auprès d'elle pour la guider et la mettre en garde contre les périlleuses aventures de la vie.

Presque enfant encore et tout émue d'avoir déjà un secret d'amour elle s'était confiée à Marthe, une enfant aussi queique plus âgée d'un an, et Marthe heureuse et fière de se voir élevée par son amie à la dignité de confidente, s'était empressée de bâtir un château splendide au pays du tendre sur des fondations si frêles.

Un semblable incident ne venait-il pas rompre d'une manière délicieuse l'insupportable monotonie de la vie de pension ?

Rieuse et folle, très candide, mais pleine d'imagination, Marthe, ne pensant point à mal, entrevoyait dans l'avenir une foule de péripéties plus attrayantes les unes que les autres pour son cerveau de gamine

Elle rêvait correspondance clandestine, rendez-vous mystérieux dans le parc où le jeune homme descendrait à l'aide d'une échelle de corde, enlèvement nocturne au nez des sous-matresses, chaise de poste fuyant sur les grandes routes au galop de quatre chevaux, et mariage final, bien entendu !...

Que d'ingénues ont rêvé cela !... Georges, d'une nature plus sérieuse, et surtout plus sérieusement épris, comprenait que cet amour ne pouvait conserver indéfiniment ces allures enfantines ; mais, étant données les circonstances que nous connaissons, il n'avait su jusqu'alors comment le faire passer du domaine du rêve dans celui de la réalité.

L'occasion souhaitée se présentait peut-être.

— Aujourd'hui, — se dit-il quand les pensionnaires eurent disparu, — aujourd'hui, pour la première fois, je lui parlerai... — Dans cette promenade au bois de Vincennes, le hasard et l'amour me fourniront un moyen de m'approcher d'elle... — J'oserai lui demander qui elle est... — Je saurai ce que je dois espérer ou craindre...

Toujours immobile à la fenêtre, les yeux fixés sur le jardin désert, il se disait ces choses quand un coup frappé discrètement à sa porte le tira de sa rêverie.

Il alla ouvrir.

Madame Vernier se présenta, souriante.

— Déjà levé ! — s'écria-t-elle.

— Et depuis longtemps, bonne mère... — Comment va notre cher convalescent ?

— Très bien... presque trop bien, dans ce sens qu'il ne se souvient pas assez d'avoir été malade... Il veut se lever... il a résolu de faire un tour de promenade, et je viens te demander si tu n'y trouves aucun inconvénient.

— Allons auprès de lui... — répondit Georges. — Je jugerai si la chose est possible et raisonnable, et en tout cas je l'accompagnerai dehors.

La mère et le fils entrèrent ensemble dans la chambre de l'architecte, qu'ils trouvèrent assis sur son lit, un pied chaussé, l'autre nu, le visage reposé, les yeux brillants, le sourire aux lèvres.

— Tu vois, — dit-il, — je me lève... — Je le vois, mon bon père, mais je ne suis pas sûr de l'approuver... — Ne préjugez-vous pas trop de vos forces ?

— Attends un peu !...

— *(Edmée, descendant tout à fait du lit, se mit à parcourir la chambre à grands pas.)*

— Eh ! eh ! — reprit-il. — Qu'en dis-tu ?... Suis-je assez gaillard ?...

— Tout va le mieux du monde ! — répliqua Georges enchanté.

— Le docteur me permet de sortir ?...

— Le docteur vous l'ordonnerait au besoin. — Un exercice modéré ne peut que vous faire du bien, mais il faudra vous habiller chaudement... — C'est entendu.

M. Vernier fit sa toilette en quelques minutes, revêtit un paletot de drap moutonné épais et chaud comme une fourrure, prit sa canne et son chapeau et dit :

— Me voilà prêt.

— Je vous accompagne, — répliqua Georges. — Partons...

— Bravo ! Nous allons faire une charmante promenade ! — Surveille Victoire pendant notre absence, bonne Henriette ! qu'elle soigne le déjeuner et mette les petits plats dans les grands ! Songe que Georges et moi nous aurons en rentrant une faim de loup !...

— Sois tranquille, vous déjeunerez bien.

L'architecte s'empara du bras de son fils, non pour se soutenir mais par un sentiment de tendresse, et tous les deux quittèrent la maison.

— Où allons-nous ? — demanda le jeune homme.

— Passons d'abord à la gare, nous y prendrons un journal.

— Ah çà, père, est-ce que vous ne détestez plus les journaux ?... — fit Georges en riant.

— Si, parbleu, toujours ! mais ce malheureux condamné de Melun m'intéresse... Je suis avide de nouveaux renseignements...

— Vous n'en aurez aucun ce matin, — interrompit Georges. — L'exécution a dû avoir lieu aujourd'hui au point du jour : les journaux n'en rendront compte que ce soir, en admettant qu'ils s'en occupent.

— Je donnerais quelque chose, — reprit l'architecte, pour savoir si l'homme de Millerie et le pauvre diable qui vient de mourir étaient le même personnage.

— Que vous importe cela ?

— Oh ! mon Dieu, curiosité pure... Voilà tout.

La matinée était fraîche, un peu trop même pour un convalescent.

Après une heure de promenade le docteur ramena son père à la villa, et l'on ne tarda pas à s'asseoir en face d'un déjeuner confortable.

Edmée s'était bien rendu compte de l'intention de Marthe lorsque cette dernière avait dit au moment de quitter le jardin :

— Le temps sera superbe tantôt pour la promenade au bois de Vincennes !

Elle savait que cette phrase, lancée tout haut par son amie, s'adressait au jeune homme de la maison voisine, et renfermait une indication très claire dont ce dernier ne manquerait point de faire son profit.

Elle pardonnait à Marthe cet avis indiscret, peut-être même en éprouvait-elle au fond une sorte de vague gratitude, mais elle appréhendait instinctivement la minute redoutable où il lui faudrait payer de sa personne, écouter et répondre, car elle ne doutait point que le jeune inconnu ne profitât de la promenade pour se rapprocher d'elle et pour lui adresser la parole.

Que lui dirait-il ? — Débuterait-il par un aveu ?...

Edmée, en se posant ces questions, sentit courir sur son épiderme une sorte de petit frisson qui n'était pas sans charme...

XXXVII

Marthe et Edmée se trouvaient l'une à côté de l'autre sur les bancs des cours qu'elles suivaient ensemble.

Les degrés d'instruction les rapprochaient comme l'amitié.

Toutes les deux, ce matin-là, étaient singulièrement distraites et chuchotaient à voix basse en ayant l'air de travailler.

— Nous le verrons à la promenade... — disait Marthe à Edmée.

— Tu crois ?

— Je fais mieux que le croire, j'en suis parfaitement sûre... et toi aussi d'ailleurs ; — il a très bien entendu mes paroles, et son regard m'a répondu qu'il les avait très bien comprises...

— Tu as tort d'être si hardie... — fit Edmée sans conviction.

Marthe haussa légèrement ses jolies épaules et répondit :

— Pourquoi donc ? — Voyons, sois franche, ma chérie !... Est-ce que tu ne seras pas heureuse de le voir encore aujourd'hui... de le sentir auprès de toi... de lui parler peut-être ? — Lui parler ! — répéta la jeune fille avec un peu d'effroi.

— J'ai dit : *peut-être*, — répliqua Marthe. — D'ailleurs, vous ne pouvez passer votre vie à soupirer aux étoiles et à vous regarder par la fenêtre une fois tous les quinze jours.

— Est-ce vrai ?

— Il est indispensable que vous fassiez un peu plus amplement connaissance — poursuivit Marthe, — et que vous vous donniez l'un à l'autre quelques renseignements l'un sur l'autre... — Est-ce encore vrai ?

— C'est toujours vrai.

— Que sait de toi ce jeune homme ?... — Rien sans doute, sinon que tu es très jolie, ce qui saute aux yeux. — Que sais-tu de lui ? Fort peu de chose.

— Je sais du moins qu'il s'appelle Georges !... — fit vivement Edmée.

— Nous avons entendu cette bonne dame, qui doit être sa mère, le nommer de cette façon.

— La belle avance ! — Lui aussi, à moins d'être sourd, connaît ton nom d'Edmée, car tout le temps des récréations je t'appelle dans le jardin. — Vous êtes logés à la même enseigne, mais c'est insuffisant, et vous pourriez vous donner à vos petits noms pendant dix années sans être sûrs de vous marier ensuite.

— Tu as raison...

— Patience donc et à tantôt...

Si nous connaissions au moins la profession de M. Georges... — reprit Edmée.

— Je la connais depuis ce matin... — dit Marthe triomphante, — j'ai questionné la femme du jardinier... Elle m'a répondu ; *C'est un brave homme... il est très savant... il est médecin, et il n'habite point Paris.*

— Voilà tout ?

— Oui, tout absolument.

— Être médecin, — dit Edmée, — c'est suivre une carrière libérale, et la plus belle de toutes !... Se consacrer au soulagement, à la guérison des souffrances, il n'y a rien au-dessus de cela. — J'aimerais mieux un colonel, ou même un lieutenant, ma chérie, — répliqua Marthe, mais je ne fais pas du tout fi d'un médecin...

— Un peu de silence, s'il vous plaît, mademoiselle Marthe ! — dit une sous-maitresse d'un ton impérieux. — J'adresse la même requête à mademoiselle Edmée ! Vous causerez à la promenade, mesdemoiselles... à moins que votre intempérance de langue ne vous fasse priver de sortie.

Les deux jeunes filles, très effrayées par cette menace dont la réalisation couperait court au plus joli chapitre du roman commencé, baissèrent les yeux et se turent.

Dans la maison voisine le déjeuner de famille était presque fini.

L'architecte avait savouré son café et avait la contenance d'un homme malgré la défense presque formelle de son fils.

Georges tira sa montre. — Elle marquait midi trois quarts.

— Tu sembles préoccupé, mon enfant ?... — lui demanda madame Vernier.

— En effet, mère, je le suis un peu.

— Pourquoi ?

— J'aurais dû visiter ce matin des clients à Melun, et je ne pourrai le faire que ce soir.

— Nous quitteras-tu donc aujourd'hui ? — demanda l'architecte.

— Il le faut, mon père... — Le devoir professionnel me l'ordonne... — Complètement rassuré sur votre compte, je n'ai pas le droit d'oublier que d'autres réclament mes soins...

Georges venait, sinon de mentir, au moins d'altérer la vérité, pour la première fois peut-être de sa vie.

Sa visible préoccupation ne se rattachait que d'une façon très indirecte à l'exercice du devoir professionnel.

Il pensait à Edmée, à l'heure probable de la promenade au bois, et il était impatient de sortir.

— Je vais voir à Vincennes un de mes amis, un chirurgien militaire, — dit-il en se levant. Je viendrai vous embrasser avant mon départ.

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 28 JUILLET 1893.

La réplique de M. Tarte.

Lettres à Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

IÈRE LETTRE.

A Sa Grandeur Mgr ALEX. TACHÉ, Archevêque de St-Boniface.

Monseigneur, Si je n'eusse point été pour ainsi dire l'un des témoins oculaires des rapports que vous eûtes avec M. Chapleau lors des élections de 1891, si je n'eusse eu des moyens particulièrement sûrs de me renseigner sur les échanges de vœux auxquelles vous fûtes partie, mon embarras eût été extrême à la lecture de votre première lettre à mon adresse.

Vous y disiez :

" Ni M. Chapleau, ni qui que ce soit n'est entré en négociations avec moi, au nom du Gouvernement Fédéral, au sujet des Ecoles du Manitoba ; et veuillez bien le remarquer, mon explication est explicite. Personne, ni directement, ni indirectement, n'a consommé, conduit, ou même commencé avec moi des négociations au nom du Gouvernement. "

Mais je savais que M. Chapleau, et un sénateur qui occupait alors dans le parti conservateur une situation presque aussi considérable que celle d'un ministre, avaient eu avec Votre Grandeur des entretiens au cours desquels vous furent faites " ces promesses solennelles " qui vous inspirèrent une confiance que Vous communiquâtes à plusieurs.

Vous admettez dans votre réponse du treize—dont je n'ai pris communication que le vingt—l'existence de ces entretiens et de ces assurances :

Précisément nous y voici.—Eh bien ! oui, nous y voici, et qu'est-ce qu'il y a à votre service ?—M. Chapleau était membre du cabinet fédéral.—Sans doute, mais, quelle est la loi qui défend à un membre du gouvernement de me parler et qui me défend à moi de lui répondre ?—M. Chapleau était Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de sir John Macdonald !—Oui, il l'était et je le savais.—Oh ! alors, il négociait au nom de sir John Macdonald, c'est-à-dire, du gouvernement.—Pas du tout, monsieur, et c'est là précisément où vous faites erreur. M. Chapleau m'a " déclaré positivement " qu'il ne parlait ni au nom, ni par l'autorité du premier ministre, qu'il ne le faisait qu'en son nom, à lui individuellement, que ses paroles n'engageaient que sa responsabilité personnelle. Cette visite de sa part était nullement officielle, mais bien une visite privée comme celle de l'ami qui l'accompagnait.

Oh ! non, certes, rien ne vous défendait, dans cette circonstance importante, " de parler à un membre

du gouvernement. " C'est le contraire qui est vrai. Nous étions à quelques jours d'un appel au peuple. Le délai pour le désaveu des lois injustes de la législature du Manitoba était sur le point d'expirer. Votre Grandeur était reconnue comme le chef de la minorité catholique lésée dans ses droits. Il était donc naturel qu'Elle eût la liberté—fort ordinaire du reste—de s'entretenir avec l'un des membres du gouvernement qui tenait dans ses mains le sort de cette minorité.

Vous insistez, Monseigneur, avec une énergie à laquelle je regrette de ne pouvoir trouver de justification, sur le fait que la visite que vous fit M. Chapleau, en compagnie de l'un des chefs des plus autorisés du parti conservateur en dehors du cabinet, " n'était nullement officielle mais bien une visite privée, comme celle de l'ami qui l'accompagnait. " Un ministre de la Couronne et un chef de parti sont allés, en des circonstances que je discuterai dans un instant, débattre avec Votre Grandeur une question d'un immense intérêt public. Et vous voulez que nous disions avec vous qu'il s'agit d'une " visite privée, " sans valeur historique et sans portée.

Votre Grandeur n'est pas seule en cause dans ces graves affaires des écoles et de la langue française. Elles touchent aux intérêts les plus précieux de notre race, à son avenir en Amérique. Choisissez pour vous, Monseigneur, les interprétations qui vous plaisent, mais n'exigez point tre règle de conduite. Vous vous défendez comme d'une chose inavouable d'avoir demandé et obtenu des assurances du gouvernement, avant les élections de 1891, et vous semblez nous faire, aujourd'hui, un crime de croire que la visite de M. Chapleau, les circonstances dans lesquelles elle eut lieu, les conversations qui s'y échangèrent, peuvent être invoqués avec avantage, à l'appui de la cause de nos compatriotes.

Je ne comprends point votre attitude.

Sans doute M. Chapleau n'a pas négligé les formules diplomatiques et les précautions extrêmes qu'exigeait la position du cabinet. Il s'agissait de s'assurer du vote catholique qui voulait l'intervention des pouvoirs publics, et en même temps de ne point offenser l'élément tory qui s'opposait violemment au désaveu. Que serait-il advenu s'il eût été découvert dans la période électorale, que M. Chapleau négociait avec Votre Grandeur avec l'autorisation de sir John A. Macdonald et au nom du gouvernement ? Le secrétaire d'Etat, qui est un habile homme, s'est mis en position de dégager pour la galerie, le cas échéant, la responsabilité du cabinet.

Ces précautions dont le sens n'échappe à personne, et même les interprétations nouvelles données par Votre Grandeur à ce qui se passa alors, ne changent nullement la véritable nature et la signification réelle des rapports que vous eûtes avec M. Chapleau.

Dans ces rapports, M. Chapleau et son compagnon représentaient le parti au pouvoir, le gouvernement.

Vous représentiez la minorité catholique du Manitoba.

Voilà le fait, dépouillé de tout artifice—le fait qui fut porté officiellement à la connaissance de nombre de personnes en mesure d'influencer l'opinion dans la lutte qui s'avantait et qui n'aurait point donné leurs concours au gouvernement, si elles n'eussent été convaincues que Vous aviez reçu des engagements et des promesses. Mais ! dans les cercles politiques de la Province, vos entretiens avec M. Chapleau n'étaient point un secret ! Personne ne supposait qu'elles avaient un caractère purement social. Elles étaient " privées, " parce qu'il convenait qu'il en fût ainsi, mais elles avaient pour but de vous donner des " promesses " que Votre Grandeur a qualifiées elle-même de " solennelles " dans sa lettre du vingt d'août.

Le Révd. Père Gendreau a raconté dans le Star du 20 courant l'incident qui conduisit chez Vous, Monseigneur, l'hon. Secrétaire d'Etat de l'époque :

" Un prêtre que je savais être dans la confiance de Mgr. Taché me montra dans le mois de Février 1891 le projet de ce qui était destiné à devenir une lettre pastorale.

Le dimanche suivant, dans l'église du Sacré-Cœur à Ottawa, je parlai des droits et des devoirs des catholiques en temps d'élection. Les deux candidats pour le comté dans lequel je parlais, messieurs Robillard et de M. Chapleau étaient présents, si je me rappella bien. Je déclarai qu'aucun catholique ne pouvait en conscience appuyer un candidat qui ne s'engagerait pas à demander pleine justice pour les catholiques du Manitoba. Je déclarai aussi avoir vu le projet d'une lettre sur la question, qui serait probablement signée et publiée par les évêques. Je savais alors que la lettre n'était point signée, et c'était pour empêcher qu'elle le fût que j'appelais ainsi l'attention du gouvernement.

" Je voulais que la loi fût désavouée sans la signature de cette lettre. Je voulais éviter une telle publication en temps d'élection. Mes relations générales avec le gouvernement me permettaient de penser que nous pourrions atteindre cette fin par d'autres moyens.

Ce que j'attendais arriva. Le jour qui suivit mon discours, l'un des ministres me demanda une entrevue. Je lui répétai avec fermeté l'exposé de la politique que j'entendais suivre sur cette question.

Q.—Savez-vous si quelqu'un des ministres vit Mgr Taché à ce sujet ?

R.—A ma connaissance, M. Chapleau, accompagné par un sénateur, eut une entrevue avec Mgr Taché à Montréal.

Le Père Gendreau, sur demande à lui faite s'il pouvait révéler au public ce qui s'est passé à cette entrevue, répondit qu'il ne le pouvait pas.

En d'autres termes, un prêtre de votre entourage immédiat, connu pour être dans vos secrets et votre confiance absolue, fit lire au Père Gendreau un projet de lettre pastorale. Et le Père Gendreau s'en servit auprès des ministres comme un levier et presque une menace. Ce fut l'annonce de ce document épiscopal qui conduisit à Votre demeure l'hon M. Chapleau.

Le ton que Votre Grandeur adop-

te à mon endroit est tel qu'il semblerait que j'ai inventé cette lettre pastorale, ce projet, ce document, cet écrit—appelez-le du nom que vous voudrez.

Vous parlez en ces termes :

" J'ai déjà nié d'une manière formelle et explicite l'existence de négociations entre le gouvernement et moi ; je nie d'une manière aussi formelle et aussi explicite l'existence ou le projet d'une lettre pastorale que Nos Seigneurs les Evêques devaient signer avant les élections ; je ne connais rien de ce document, en autant, du moins, que les évêques sont concernés.

Comme vous, comme bien d'autres j'ai entendu parler de cette prétendue lettre, on est venu m'en entretenir, ou m'en a écrit. "

Si Votre Grandeur applique au document en jeu les règles d'interprétation qui lui ont permis de dire qu'il n'y a pas eu de négociations entre Elle et le gouvernement, je refuse respectueusement de me laisser convaincre, sans plus ample information.

Monseigneur, il a existé un projet de Lettre Pastorale : le Père Gendreau l'a lu, l'a touché, l'a révélé en chaire, à l'intention des ministres.

On vous en a entretenu, on vous en a écrit dites-vous vous-même.

Quelle qu'en ait été la forme et quels qu'en aient été les auteurs, il y a eu un document qui a amené le gouvernement, par l'un de ses membres, à s'aboucher avec un des représentants les plus autorisés du clergé, le Père Gendreau, et à négocier subséquemment avec Vous—en s'entourant de précautions oratoires et des finesses diplomatiques dont votre dernière lettre nous a appris les secrets.

Parlant de ce mystérieux document, vous écrivez :

" Les uns demandaient la chose comme un remède efficace ; d'autres, au contraire, y voyaient un danger. "

Vous vous êtes raggé, Monseigneur, au sentiment de ces derniers et vous avez préféré vous reposer sur les " promesses privées mais solennelles " faites par M. Chapleau dans les entretiens qu'il vous fit demander, dont vous admettez aujourd'hui l'existence, et sur la signification desquelles j'ai le chagrin de ne pouvoir tomber d'accord avec Votre Grandeur.

Agréez, Monseigneur, l'expression de mon entier dévouement.

J. IRRUEL TARTE.

M. LAURIER.

Nous lisons dans le Monde :

M. James McShane a été prié par les électeurs de Montréal Centre et Ouest de préparer une démonstration en l'honneur de M. Laurier.

D'un autre côté, celui-ci va recevoir une lettre signée de sept cents électeurs d'Hochelega, qui veulent l'entendre à une grande assemblée avant le démembrement de ce comté et dont M. Laurier est prié de fixer la date. Plusieurs conservateurs ont signé cette lettre.

C. C. Richards & Co. Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais sans avoir fait usage du " Liniment de Minard " en 1889, le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé.

JAS. McKEE, Linwood, Ont

28 Oct. 1892.

LAURIER A RIMOUSKI.

Une magnifique réception au chef libéral.

DES CONSERVATEURS SE RALLIENT AU MOUVEMENT DE LA RÉFORME DU TARIF.

IMMENSE SUCCÈS.

Rimouski, 25.—L'hon. M. Laurier et madame Laurier sont arrivés ici dimanche soir et une foule immense est allée à leur rencontre à la gare.

Notre chef a été reçu par M. Tessier, député ; M. Fiset, ancien député ; M. Couillard, président de l'Association de Réforme, et plusieurs autres citoyens importants de cette localité.

Un certain nombre de jeunes filles s'étaient réunies pour présenter un superbe bouquet à madame Laurier.

Dans la soirée il y eut un banquet à la résidence de M. le Dr Fiset, et, hier soir, de nouvelles agapes ont eu lieu au manoir de M. Tessier. Il y eut un joli feu de joie et toutes les rues de Rimouski étaient pavées avec goût.

Trois mille personnes environ ont assisté à l'assemblée d'hier après-midi, qui a été ouverte par MM. Tessier et Fiset.

Les deux ont parlé avec entrain et ont été fort applaudis.

L'hon. Laurier est ensuite apparu sur l'estrade au milieu d'acclamations et de vivats délirants.

Le chef du grand parti libéral est assurément fort populaire et fort respecté d'un bout à l'autre du district de Québec.

M. Laurier a traité la question du tarif, a flagellé le système de la protection qui ruine et dépeuple notre province et a demandé aux cultivateurs d'abandonner la cause des monopoles pour prendre la leur propre en mains. Il a discuté la plupart des résolutions adoptées à la convention d'Ottawa.

Il a aussi parlé de la question manitobaine et a dit que s'il avait été au pouvoir il aurait rendu justice à toutes les minorités.

L'hon. M. Langelier, l'hon. sénateur Pelletier, MM. Choquette, Deschênes, Turgeon et Carroll ont ensuite tour à tour adressé la parole.

Bref cette assemblée a eu un immense succès et plusieurs conservateurs ont déclaré qu'ils se ralliaient à M. Laurier.

La Consommation Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvés es remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NORRIS, 320 Powers' Block, Rochester, N. Y. 12 juin 1891.

AU TERRAIN D'EXPOSITION

MONTREAL.

Grand Pique - Nique Libéral le 14 Août.

TOUS LES MEILLEURS ORATEURS DU PAYS Y SERONT.

GRANDE ASSEMBLÉE A ST-CONSTANT LE DEUX AOÛT.

A Louiseville, le 15 Aout.

L'honorable M. Wilfrid Laurier commencera bientôt sa tournée politique dans le district de Montréal. Il inaugurera à Joliette, la série d'assemblées qu'il doit tenir dans notre région.

Le 2 août, à St-Constant, comté de Laprairie, il y aura une immense rallye des comtés unis de Laprairie et de Napierville.

Cette assemblée s'ouvrira à dix heures de l'avant-midi.

Parmi les orateurs qui y adresseront la parole, nous mentionnerons l'honorable M. W. Laurier, l'honorable M. F. G. Marchand, M. J. I. Tarte, député de l'Islet ; L. P. Brodeur, député de Rouville, D. Monnet, député de Napierville et autres.

Le 7 août aura probablement lieu la grande assemblée de tout le district de Thérèse à Ste-Scholastique.

Le 14 août aura lieu sur le terrain de l'exposition, à Montréal, la plus grande assemblée politique qu'on ait jamais vue dans la métropole.

Les orateurs les plus éminents et les personnalités les plus en vue du parti libéral canadien y assisteront.

L'hon. Laurier, notre distingué chef, sir Richard Cartwright, le sénateur Pelletier, M. Patterson, de Brant, l'hon. M. Marchand, M. Tarte, M. Beausoleil, J. D. Edgar et autres y prononceront des discours.

Toutes les sociétés ouvrières seront spécialement invitées à ce pique-nique.

LA GUERRE IMMINENTE.

La réponse du gouvernement siamois à l'ultimatum de la France n'ayant pas été jugée satisfaisante, le gouvernement français vient de décréter le blocus des côtes de Siam.

Le résident français à Bangkok a quitté la légation et les préparatifs de guerre sont poussés avec activité.

Tout cela s'est fait en dépit des objurgations des journaux anglais qui ont eu l'outrecuidance de croire, ou tout au moins de prétendre, que le lion britannique n'aurait qu'à froncer le sourcil pour forcer la France à en rabattre de ses prétentions.

Sans les conseils désintéressés des francophobes, qui les poussent sournoisement à la résistance, les Siamois auraient sans doute accepté sans hériter les conditions que la France leur impose.

Espérons encore que l'affaire s'arrangera sans effusion de sang. Quoi qu'il advienne, la France saura faire

respecter ses droits en dépit de toutes les fanfaronnades de ses ennemis secrets ou déclarés, dit la *Patrie* de Montréal.

**UNE APPRÉCIATION.**

" Nous aimons M. Mercier, dit l'*Etoile* de Lowell, parce qu'il est haï par les anglais en général, c'est-à-dire par nos ennemis naturels, comme les McCarthy et autres *ejusdem farinae*.

" Qu'il soit libéral ou conservateur, cela nous importe moins que le savoir un grand patriote qui s'oppose avec toute la force dont il est capable à l'invasion anglo-saxonne, cette marée montante menaçant de nous engloutir."

Nous lisons dans l'*Electeur* : La vacance que la mort du Juge Patterson vient de créer sur le banc de la Cour Suprême va fournir un nouveau prétexte à Sir John Thompson de réclamer sa retraite de la politique.

On peut s'attendre à un nouveau gouvernement avant trois mois.

**NOTES LOCALES**

M. David Thibodeau, représentant la maison Kyle de Montréal, est en cette ville.

M. Oscar Lavallée, avocat de Montréal et sa famille retourneront demain à Montréal.

M. Louis Jacques, préfet du comté et Mademoiselle Sutherland sa nièce, étaient en cette ville mardi.

L'assemblée publique qui devait avoir lieu à Louiseville le 31 Juillet est remise au 15 août prochain.

Mademoiselle Foucher de Montréal, est depuis quelques jours en promenade à Berthier et est l'hôte de Mademoiselle McConnel.

M. Arsène Lavallée, avocat de Montréal, était en cette ville dimanche dernier, chez son père, M. Alfred Lavallée.

M. Alfred Charbonneau, entrepreneur et M. W. A. Proulx, courtier de Montréal étaient mercredi de passage en cette ville.

M. J. O. Pelland, avocat de Montréal, sa famille et les Demoiselles Pelland, sont en cette ville les hôtes de M. Louis Désy.

MM. Dubois, maire de St-Cuthbert, Jacques, maire de St-Gabriel, et Martel, maire de Lanoraie, sont passés à nos bureaux mardi.

La manufacture de douilles de St-Gabriel de Brandon, fonctionne très bien et on a commencé à expédier de ces douilles en grande quantité.

Plusieurs chars de bois arrivent toutes les semaines à l'usine.

Les bâtisses que l'on se propose de construire seront commencées sous peu.

Un grand nombre d'étrangers passent l'été à St-Gabriel, entre autres la famille Beausoleil, la famille Kicks, la famille Carlin de Montréal etc., etc.

Le mauvais temps que nous avons eu depuis samedi a retardé beaucoup les foins et a eu pour effet

d'endommager une grande quantité qui était coupée.

M. F. E. Rouleau, notaire de St-Barthélemy, est revenu la semaine dernière d'un voyage à Chicago.

Il a visité l'Exposition et est revenu enchanté de son voyage.

LINIMENT MINARD se vend partout.

Un grand nombre d'étrangers viennent chaque semaine grossir le nombre de ceux qui y sont déjà.

Notre petite ville n'a jamais été aussi visitée que cet été.

LINIMENT MINARD guérit la névralgie.

M. Coutu qui a acheté l'hôtel Chevalier à St-Gabriel de Brandon, est maintenant installé, et a fait de nouvelles réparations qui donnent un cachet particulier à cette magnifique propriété.

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

Le règlement No. 130 soumis aux contribuables de Joliette, pour l'octroi d'un bonus de \$25,000 à la compagnie du chemin de fer le Grand Nord, n'ayant pas rencontré d'opposition sérieuse, a été adopté à l'unanimité.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

M. François Boucher, de Lanoraie qui est parti pour Détroit, E. U., depuis quarante ans, est venu ces jours derniers au Canada pour régler certaines affaires de succession.

La gale sur le corps humain et sur tous les animaux est guérie en moins de 30 minutes en se servant du Woolfords Sanitary Lotion.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Le canal qui servira à conduire l'eau de la rivière à l'usine, est déjà très avancé et on espère le terminer sous peu.

C'est M. Roméo Roch qui a entrepris de faire ce travail.

**A VENDRE.**

Un wagon avec harnais double. Conditions libérales. S'adresser à ce bureau pour référence. 30 juin 1893.

Durant l'orage de jeudi dernier, six granges ont été renversées par le vent à St-Gabriel de Brandon.

Les victimes de cet accident sont : MM. Patrick Metaneau, J.-Bte Henri, George Dubeau, Isaie Chevrette, etc., etc.

**ARGENT À PRÊTER**

Sur hypothèques, à 6 par cent. S'adresser à MM. A. MAGNAN et A. CABANA, notaires, Joliette. 30 sept. 1892.

Une cour des Forestiers Indépendants est à s'organiser en cette ville.

Vingt-deux personnes ont déjà fait application et ont été examinées par le médecin.

Une charte sera immédiatement demandée par constituer légalement cette Cour.

Le Liniment Anglais Eparvin, enlève les bosses dures ou molles ou calleuses, et toutes les blessures qu'ont les chevaux, guérit aussi les tumeurs, les courbes, les blessures, les ring-bow, la toux, les entorses, tous les maux de gorge, la gourme, etc., etc. Epargnez \$50.00 en achetant une bouteille.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Le pèlerinage des Dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, à Varennes, a eu lieu mercredi, à bord de la *Mouche-à-Feu*.

Les pèlerines n'étaient pas très nombreuses, mais le voyage a été superbe.

Elles ont assisté aux grandes fêtes qui ont eu lieu à Varennes ce jour-là, à l'occasion du 200e anniversaire de cette paroisse.

Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind, dit: "J'ai été dans une bien triste position pendant trois ans, causée par la névralgie, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie et l'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut considérablement affaiblie. J'ai acheté une bouteille du "South American Nerve" qui m'a fait plus de bien que \$50.00 de remèdes de docteurs que j'ai eu dans ma vie. Je conseille à toute personne faible de se servir de ce bon et agréable remède. Je le considère comme la meilleure médecine au monde." L'essai d'une bouteille vous en convaincra. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Les amis de M. Pierre Guévremont, shérif de Sorel, ont fêté ces jours-ci, le cinquantième anniversaire de sa naissance.

Les amis de Berthier, qui sont nombreux, se joignent aux amis de Sorel, pour féliciter M. Guévremont et lui souhaiter encore de longues années de vie.

**EN VENTE.**

Nous avons en vente à notre bureau un grand nombre de volumes de la *Bibliothèque Française*. Les amateurs de littérature, de roman et de scènes émouvantes pourront se régaler, en venant acheter un de ces volumes pour la modique somme de 15 cts. 16 Décembre 1892.

Un certain nombre de citoyens du village de St-Félix de Valois, ont fait des arrangements avec la compagnie du téléphone Bell, pour construire une ligne de téléphone via Joliette.

Dans quelques jours d'ici ce village sera en communication directe avec les autres lignes de la compagnie Bell.

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle*, publie la nomination de MM. Joseph Martel avocat et J. Antonio Beaudoin notaire, comme régistres conjoints de Joliette.

Le même gouvernement, avait cependant destitué M. Lavoie prétendant que deux régistres étaient de trop à Joliette.

Quelle logique !

Ne pas oublier la grande soirée qu'il y aura à Sorel mardi le 1er août.

Ceux qui entendront les *Cloches de Corneville*, par les amateurs de Belceil garderont longtemps le souvenir de cette soirée.

Une cinquantaine de personnes de Berthier ont déjà donné leurs noms, celles qui ne l'ont pas fait, pourront se procurer des billets à Sorel le soir, ou si elles l'aiment mieux nous donner immédiatement leur nom. Neus nous empresserons d'écrire pour elles.

Le Club Nautique de Sorel a eu ses élections la semaine dernière. En voici le résultat :

Commodore, M. H. Beauchemin; vice-comm., C. T. Desjardins; rearm-comm., Arthur Pontbriand; secr.-trés., E. C. Wurtele; prés., M. C. Blais; 1er vice-prés., N. Patenaude; 2e vice-prés., Félix Ploux; sec.-trés., G. E. Beauchemin; ass.-sec.-trés., Horace Beauchemin; 1er auditeur, Alexis Martin; 2e auditeur Richard Bernard.

Il y a eu hier un joli voyage de pêche dans les lacs de Berthier, auquel ont pris part : MM. John Ralston, de Watertown, Mass., Oscar Lavallée, avocat de Montréal, A. Demers, B. E. Pelland, A. A. Laferrière et C. A. Chênevert.

La pêche a été abondante et la journée s'est passée très agréablement.

Le 15 du courant, un M. Chapis est venu à Berthier pour donner une conférence agricole.

Comme personne n'avait été prévenu, il y avait à près 7 à 8 personnes dans la salle de l'hôtel de ville.

Ça vaut bien la peine de faire payer, des conférenciers par le gouvernement quand on ne s'occupe pas même d'annoncer leur arrivée. Nous avons un député qui vaut son pesant d'or !

Aussi sa popularité augmente-t-elle de jour en jour dans le comté. C'est beau de voir cela !

Il y a eu mardi une session spéciale du Conseil de Comté pour informer les Conseillers de Comté, qu'il y avait appel de leur décision rendu le 14 juin dernier, homologuant le procès verbal de A. Demers, légalisant une route entre St-Cuthbert et Berthier.

Les intéressés c'est-à-dire les M. M. Lavallée devront contester la requête en appel.

La Corporation a autorisé M. A. Demers avocat, de comparaître et de s'en rapporter à la justice.

Arrivés à l'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

J. A. L. Saucier, Maskinongé, D J Stephens, Montréal, Edouard Lauzon, Joliette, O. Lambert, Trois-Rivières, D. Langlois, Windsor, Ont., W J E Rogers, Montréal, O A Vidal, Trois-Rivières, B Waters, Montréal, F E Lamallice, do, C A Gregory, do, S F Duclos, St-Hyacinthe, D Thibaudeau, Montréal, A Gauthier, do, Madame J. B. Bernardin, Terrebonne, Monsieur S et Mademoiselle Louise Bernardin, do, Mademoiselle M. Bernardin, Buckingham, G. Désilets, Trois-Rivières.

**MARIAGE.**

A Lanoraie, le 24 du courant, M. Elzéar Fiset, cultivateur de Lanoraie, conduisait à l'autel Mademoiselle Bonin, fille de feu Léon Bonin en son vivant cultivateur.

**DECES.**

A St-Gabriel, le 21 courant, à l'âge de 59 ans, Louis Ferland, cultivateur.

Les funérailles ont eu lieu dimanche dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A St-Gabriel de Brandon, le 21 courant, à l'âge de 32 ans, Wilfred Doyle, fils de Edouard Doyle.

Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier.

Nos plus sincères condoléances à ces familles éplorées.

ESMAN Wanted - Salary and expenses paid. Brown Bros. Co., Nurserymen, Toronto, Ont.

Nous avons reçu plusieurs exemplaires du "Procès Mercier" par M. Tarte. Ceux qui désireraient se procurer ce volume, pourront le faire en s'adressant au bureau de la *Gazette*. Le prix est de 25 cts.

CANADA, Province de Québec, District de Richelieu, Comté de Berthier, Cour de Circuit, dans et pour le Comté de Berthier. No. 877. La Cie d'Imprimerie de Berthier, corps politique incorporé par lettres patentes sous le grand Sceau de la Province, ayant son bureau d'affaires en la ville de Berthier, dans le District de Richelieu, demanderesse, vs Nelson Poitras, ci-devant de la ville de Berthier, dits comté et district et maintenant absent de la Province de Québec, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. M. A. L. AUBIN, G. C. C.

C. A. Chênevert, Proc. de la demanderesse. Berthier, 26 juillet 1893.—2f.

CANADA, Province de Québec, District de Richelieu, Comté de Berthier, Cour de Circuit, dans et pour le Comté de Berthier. No. 878.

Cuthbert Alphonse Chênevert, avocat de la ville de Berthier, dans le comté de Berthier, dans le district de Richelieu, demandeur vs. Ovide Chênevert, médecin, ci-devant de la paroisse de St-Cuthbert, dits comté et District et maintenant absent de la Province de Québec, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. M. A. L. AUBIN, G. C. C.

C. A. Chênevert, Proc. du demandeur. Berthier, 26 juillet 1893.—2f.

CANADA, Province de Québec, District de Richelieu, Comté de Berthier, Cour de Circuit, dans et pour le Comté de Berthier. No. 879.

Henri Guilmette, hôtelier, de la ville de Berthier, dans le Comté de Berthier, dans le District de Richelieu, demandeur vs. Manson Campbell, manufacturier de la ville de Chatham, dans le Comté de Kent, dans la Province d'Ontario, défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. M. A. L. AUBIN, G. C. C.

C. A. Chênevert, Proc. du demandeur. Berthier, 26 juillet 1893.—2f.

**Hotel Riendeau**

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de:

**HOTEL RIENDEAU.**

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal.

Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.

Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs. JOS. RIENDEAU, Propriétaire. 15 août 1890.



**LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT: RHUMATISME NÉVRALGIE. SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX, MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.**

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la poste sur réception du prix. THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

**RHUMATISME GUÉRI EN UN JOUR.**

Le "South American Rheumatic Cure" pour le rhumatisme et la névralgie, guérit radicalement dans l'espace de 1 à 2 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux. Il détourne complètement la cause et le mal disparaît immédiatement. La première dose fait un grand bien. 75 cts.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892.-1a.

**LA LECTURE AU FOYER.**

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

Cette publication contient dans chaque numéro 64 pages de feuilleton choisi parmi les ouvrages des meilleurs romanciers de nos jours.

Ces pages sont imprimées de manière à pouvoir relier chaque ouvrage en un seul volume dans un format convenable pour être mis dans une bibliothèque.

Publiant que des bons romans on ne retranche rien des ouvrages qui y sont reproduits.

Nous recommandons donc la *Lecture au Foyer* à tous les amateurs de la bonne littérature et à ceux qui doivent faire un choix de bons livres.

ABONNEMENT Un an \$2.50, 6 mois \$1.25, 3 mois 75cts payable d'avance

Chaque numéro se vend dix centimes chez les marchands de journaux.

Les souscripteurs sont priés d'écire leurs noms et leurs adresses d'une manière très lisible afin d'éviter toute erreur dans les envois.

Ceux qui s'abonnent pour un an à la *Lecture au Foyer* reçoivent en prime un volume de

**MAUDITE !**

Notre plume est incapable de faire l'éloge que mérite ce roman dont la morale ne laisse rien à désirer. Qu'il nous suffise de dire qu'il a fait verser des larmes à ceux qui l'ont lu et lors que le *Monde* l'a publié on a vu augmenter sa circulation et la foule envahir ses bureaux pour avoir le feuilleton.

Après que quelques centaines de copies de cet ouvrage eussent été imprimées sur des feuilles volantes, qui ont été vendues en un clin d'œil des milliers de personnes se rendaient encore dans les bureaux du *Monde* et offraient une piastre pour avoir une de ces copies. Malheureusement le nombre en était épuisé.

Cet ouvrage est illustré de plusieurs gravures et forme un magnifique volume de 244 pages grand format. On peut avoir un de ces volumes en envoyant 50 centimes à

LA LECTURE AU FOYER No 32, rue St-Gabriel, MONTRÉAL. 9 juin 1893.—4m.

**Beausoleil & Choquette**

AVOCATS. No. 76, rue St-Jacques, MONTRÉAL.

Ceux qui voudront se procurer une photographie de la ville de Berthier, prise à vol d'oiseau, 24 x 12 pouces, et qui est un très joli souvenir, pourront s'adresser à ce bureau. Prix \$1.00.

**LES FEMMES PARLENT.**

Et voici ce qu'elles disent : Nous connaissons toutes (plus ou moins) les misères et les souffrances attachées à notre sexe et si nous nous plaignons quelquefois de ce que nous appelons l'injustice de la punition infligée à la femme au paradis terrestre, nous admettons que nous avons un remède efficace à toutes nos douleurs et nous recommandons le "Régulateur de la Santé de la femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière à toute femme ou fille affectée du "Beau mal" sous quelque forme qu'il se présente. On l'emploie aux Etats-Unis dans les communautés religieuses et les hôpitaux. Les médecins du Boston Electric Hospital certifient qu'ils emploient le Régulateur pour fortifier les nerfs et le sang, relever les forces, donner appétit et faciliter la digestion et dans tous les cas de maladies communes aux femmes. Pour toute information, écrivez au Dr. J. Larivière, Manville, R. I. Envoyez 25 cents pour un plâster.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. 4 Mars 1892

Le remède de Pico pour le cataracte est le meilleur le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

**CATARRH**

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié par la poste contre paiement de 50 cts. E. T. Haellie, Waterloo, Pa., E. U. d'A.

CHANCRES & CANCERS.

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers.

St-Basile de Portneuf, 27 déc. 1892. M. le Dr Fleury, Lanoraie.

Monsieur le Docteur, Je suis chargé, de la part de M. Mathias Morisset, un de vos nombreux et reconnaissant patient, de vous présenter, en même temps que ses souhaits de bonne année, ses meilleurs respects et très sincères remerciements pour le grand bien que vous lui avez fait en le guérissant d'un chancre qui, sans vos remèdes, l'aurait très certainement, et peut-être avant aujourd'hui, privé de la vie.

M. Morisset aurait été heureux d'aller lui-même vous remercier et témoigner à Lanoraie de sa guérison, mais il ne le peut pas. Il ne cesse de proclamer partout votre habileté et l'efficacité de vos remèdes, qui l'ont guéri radicalement.

B. LAURENT CEABOT, Ptre. 18 Juillet 90.

PATENTS. Courts and Re-issues secured, Trade-Marks registered, and all other patent causes in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted.

EN VENTE. A la Gazette de Berthier. LE CHEMIN DES LARMES. Joli et amusant feuilleton.

BEATS THEM ALL! 12,000 pages of reading matter are found in the 20 volumes of Chambers' Encyclopedia which furnishes, post-paid, in connection with our twice-a-week edition, one year, for \$3.00.

A. DEMERS, AVOCAT. RUC EDUARD, BERTHIER. ETABLI EN 1877. J. O. WEILBRENNER, Agent d'Affaires et Encanteur POUR LE DISTRICT de RICHELIEU.

DRS TRESTLER & GLOBENSKY. CHIRURGIENS-DENTISTES, No. 1592, RUE NOTRE-DAME. Pres du Palais de Justice.—MONTREAL.

GERMAIN & CHENEVERT, AVOCATS. BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q.

LE GRAND TONIQUE Nerval AMERICAIN DU SUD ET LA GUERISON DE L'ESTOMAC ET DU FOIE

La plus étonnante découverte médicale des dernières cent années. Plaisant au goût comme le plus doux nectar. Sûr et inoffensif comme le lait le plus pur.

Ce tonique Nerval extraordinaire a été seulement introduit récemment en ce pays par les propriétaires et manufacturiers du grand tonique Nerval Américain du sud, et cependant sa grande valeur comme agent curatif a été connue par quelques uns des médecins les plus savants, qui n'ont pas découvert ses mérites et sa valeur à la connaissance du public en général.

Cette médecine a complètement résolu le problème de la guérison des indigestions, de la dyspeptie, et des maladies du système nerveux en général. Elle est aussi de la plus grande valeur pour la guérison d'une santé languissante sous toutes les formes de quelle cause que ce soit. Ceci est opéré par les grandes qualités toniques nerveales qu'elle possède, et par sa grande puissance curative sur les organes digestifs, l'estomac, le foie et les intestins.

C'EST UN GRAND REMÈDE POUR LA GUÉRISON DE

- Maladie des nerfs Abattement nerveux Mal aux nerfs de la tête Mal à la tête Faiblesse féminine Frissons nerveux Paralyse Paroxysme nerveux et Etouffement nerveux Suinte chaleur Palpitation du cœur Désespoir mental Manque de sommeil Danse de St. Guy Nerfs faibles chez les femmes Nerfs faibles chez les personnes âgées Névralgie Douleurs au cœur Douleurs au dos Santé défailante

MALADIES NERVEUSES.

Comme guérison pour chaque classe de maladies nerveuses, aucun remède est capable de se comparer avec le tonique nerval, lequel est très plaisant et inoffensif dans tous ses effets sur le plus jeune enfant comme le plus âgé et le plus délicat. Les neuf-dixièmes de toutes les douleurs auxquelles l'humanité est héritière, dépendent d'un épauement nerveux et d'une digestion altérée. Quand il y a une provision insuffisante de matières nutritives pour les nerfs dans le sang, un état de débilité général du cerveau, de la moelle épinière, et l'énerverment en est le résultat.

UNE GUERISON ASSERMENTÉE DE LA DANSE DE ST. GUY OU CHORÉE.

Ma fille âgée de onze ans, était sévèrement affligée de la danse de St. Guy ou Chorée. Nous lui avons donné trois bouteilles et demi du Nerval Américain du Sud, et elle se trouva parfaitement rétablie. Je crois que ce remède guérira chaque cas de danse de St. Guy. Je l'ai eu dans ma famille depuis deux années, et suis certain qu'il est le meilleur remède au monde pour indigestion et dyspeptie, ainsi que pour tous les désordres nerveux sous toutes ses formes, comme aussi pour une santé chancelante provenant de quelle cause que ce soit.

INDIGESTION ET DYSPEPTIE.

LE GRAND TONIQUE Nerval DE L'AMÉRIQUE DU SUD. Lequel nous vous offrons, est absolument le seul remède infaillible découvert pour la guérison d'indigestion, de dyspeptie, et la vaste suite de symptômes et d'horreurs qui sont le résultat de la maladie et débilité de l'estomac humain. Personne étant atteint par une maladie de l'estomac ne peut laisser de côté ce joyau d'une valeur incalculable, et le témoignage de beaucoup prouve que ce remède est le seul et unique au monde qui guérit ce destructeur universel. Il n'y a point de cas de malignité de la maladie de l'estomac qui puisse résister à l'extraordinaire puissance de guérison du tonique Nerval Américain du Sud.

Large Bouteille de 16 onces, \$1.00. CHAQUE BOUTEILLE EST GARANTIE. En vente à la Pharmacie du Dr C. Lafontaine, Berthier. 21 Avril 1893.

NOUVELLE DÉCOUVERTE PAR ACCIDENT. En fait d'un composé chimique une paille de ce composé est tombée sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et la demandée est maintenant si grande que nous l'offrons dans le monde entier sous le nom de QUEEN'S ANTI-HAIRINE. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Broyez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les cheveux fins. Des milliers de DAMES qui étaient ennuyées de peigner la figure, le cou et les bras dénudés de leur tête. Les MEILLEURES qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la QUEEN'S ANTI-HAIRINE qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Tirez de la Queen's Anti-Hairine à la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces bouteilles scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez QUEEN'S CHEMICAL CO., 174 Race street, Cincinnati, Ohio. Vous pouvez enregistrer votre lettre à l'importeur quel bureau de poste afin de vous en assurer le livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU, 1637—Rue Notre-Dame—1637 MONTREAL.

Laurent, Laforce & Bourdeau, 1637—Rue Notre-Dame—1637 MONTREAL. 20 SEPTEMBRE 1889.

VIN SAINT-CUTHBERT. VIN CANADIEN CANADIEN. FABRIQUÉ PAR Hercule Lafontaine, ST-CUTHBERT, P. Q.

Ces vins sont de jus de raisin, purs, non falsifiés, recommandés comme tonique, agréables au goût et d'une grande suavité. Les prix sont excessivement bas de \$1.00 à \$2.50 LE GALLON. Les commandes nombreuses que M. Lafontaine reçoit chaque jour, témoignent hautement de la qualité et de la valeur de ce vin.

TOUSSEZ-VOUS? Depuis un Jour! Une Semaine! Un Mois! Une Année! Des Années! PRENEZ LE Sirop de Térébenthine de DR. LAVIOLETTE. Le Plus Sûr. Le Plus Efficace. Le Plus Agréable au Goût.

LE DOCTEUR P. PHILIPPE de la Faculté de Paris Médecine-Chirurgie Spécialité: Maladie des Femmes, Inflammation, Tumeurs, etc. 86, RUE BERRI, MONTREAL. Heures de consultations: 8 à 10 hrs a. m. 2 à 4 heures p. m. Téléphone Bell 6659. 22 Janvier 1892.

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier. On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Recus, Notices, Billets, Notices, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Lettres Funéraires, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires, Entêtes de Comptes, Circulaires, Pamphlets, Livres, Cartes de Commerce, et au plus bas prix. Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.